

1 responsable du programme de prévention en addictologie

Référence : 3134-24-0594/SR du 22/03/2024



**Employeur : Agence sanitaire et sociale
De la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)**

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Psychologue

Direction : Programme de prévention en addictologie

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :** au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : juin 2024

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 22 mars 2024

Date limite de candidature : Vendredi 12 avril 2024

Détails de l'offre : Programme de prévention en addictologie (PPA)

La délibération n°114 du 24 mars 2016 relative au plan de santé calédonien « Do Kamo, Être épanoui ! » concernant l'organisation, la gouvernance, le pilotage et la régulation du système de protection sociale et de santé a posé les bases d'un renouveau en matière de santé publique et de protection sociale. L'axe 3 de ce plan place la promotion de la santé au cœur du dispositif.

L'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, établissement public administratif, a pour objet de faciliter la garantie du droit à la santé pour tous. Elle met en œuvre les programmes prioritaires de prévention et de promotion de la santé décidés par la Nouvelle-Calédonie.

Emploi RESPNC : responsable de prévention en addictologie

Missions :

Placé sous l'autorité du directeur, le responsable du programme aura pour principales missions de :

- Piloter, planifier et mettre en œuvre le PPA de l'ASS ;
- Rédiger le projet de service ;
- Assurer la cohérence du PPA avec d'autres documents de planification pour favoriser l'émergence d'une politique globale de prévention des addictions ;
- Coordonner la mise en œuvre des actions et l'évaluation des résultats du programme de prévention, accompagnement et réduction des conduites addictives ;
- Préparer et suivre le budget annuel du PPA ;
- Proposer et piloter le plan de communication du programme ;
- Manager une équipe pluridisciplinaire et mobile de 13 personnes ;
- Manager en transversalité des projets (internes et externes) ;
- Porter à la connaissance des élus les principaux enjeux dans le domaine d'action ;
- Assurer une veille juridique et scientifique dans le domaine d'action.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

En transversalité avec les programmes de l'agence et les différents partenaires, repenser l'offre de prévention en addictologie au niveau territorial (PMT2).

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Diplôme de psychologue ;
- Master en santé publique ou en gestion de projets apprécié ;

- Connaissances des spécificités culturelles néo-calédoniennes ;
- Culture en santé publique et expérience dans le domaine d'action ;
- Connaissances de planification, de pilotage et d'évaluation d'un programme de promotion de la santé ;
- Connaissance de de l'environnement sanitaire et social et du fonctionnement des institutions.

Savoir-faire :

- Expérience professionnelle en santé publique ou en promotion de la santé ;
- Expérience en management d'équipe pluridisciplinaire ;
- Aptitudes à la conception, au suivi et l'évaluation de projets ;
- Maîtrise des outils de pilotage ;
- Aptitudes au développement des partenariats internes et externes et à l'animation de réseaux d'acteurs pluridisciplinaires ;
- Capacité d'anticipation, sens de l'initiative, être force de proposition ;
- Capacité à analyser, à synthétiser et à prioriser ;
- Maîtrise des plannings et rétro plannings, capacité de reporting aux responsables ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Capacité de communication auprès des médias.

Comportement professionnel :

- Capacité à travailler en management participatif et partenarial ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de travail administratif ;
- Gestion d'équipe : encadrer, organiser et gérer le travail en équipe ;
- Posséder de bonnes qualités relationnelles : capacité d'écoute, de dialogue.

Contact et informations complémentaires :

Madame Géraldine WATHLE – Tél : 25.07.60

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à Direction de l'ASSNC par :

- voie postale : BP P4 – 98851 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre-ville – 16, rue du Général Gallieni – 3^{ème} étage
- mail : recrutement@ass.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique